

Compte administratif, budget général

La section de fonctionnement dégage pour 2014 un excédent de 327 191,42 €, celui-ci s'ajoute à l'excédent reporté de 10 477,41 €. Le Conseil Municipal affecte la somme de 325 000 € à la section d'investissement 2015. En investissement, l'excédent cumulé au 31 décembre est de 319 529,27 € mais il faut tenir compte d'un certain nombre de dépenses engagées mais non payées sur l'exercice 2014.

Budget principal de la Commune

Ce budget d'un montant de 2 127 642 € s'équilibre en section de fonctionnement à 1 202 146 € et en section d'investissement à 925 496 €.

Les taux des impôts locaux sont maintenus, à savoir :

| | |
|---------------------|---------|
| - taxe d'habitation | 8,18 % |
| - foncier bâti | 11,72 % |
| - foncier non bâti | 29,44 % |

Concernant le contrat d'association avec l'Ecole St-Joseph, la participation sera pour 2015 de 1194,79 € pour un enfant de maternelle et de 425,56 € pour un enfant scolarisé en classe élémentaire ; ces sommes correspondent au coût d'un enfant scolarisé à l'Ecole Publique.

En section de fonctionnement, plusieurs postes budgétaires ont augmenté, conséquence de la mise en place des TAPS (charges de personnel, mise à disposition et entretien des locaux, repas, diverses fournitures pour les activités, trajets, ouverture de l'ALSH le mercredi après-midi). La Commune prévoit un budget de 70 000 € pour l'accueil de loisirs intercommunal, la gestion étant assurée par ST GERAND. Les Communes de Croixanvec, Gueltas et St-Gonnéry remboursent leur part au prorata de leur population.

Pour la section d'investissement, le Conseil a voté des crédits pour 471 439,60 € venant s'ajouter aux reports arrêtés à 454 056,40 €.

Les principales dotations votées en 2015 sont de :

- 115 024 € pour l'aménagement de l'espace à l'arrière de la salle polyvalente et la rénovation d'un court de tennis. Le Cabinet COURCHINOUX de JOSSELIN est mandaté pour la maîtrise d'oeuvre. Les travaux seront réalisés en 2 phases, d'abord l'espace avec cheminement piétonnier dès septembre, la réfection du court de tennis avant le printemps prochain,

- 132 686 € pour la voirie et l'aménagement de la dernière portion de la route de Coët-Nostra. Pour la route de Coët-Nostra, le Cabinet NICOLAS de PONTIVY assure la maîtrise d'œuvre, les travaux devraient démarrer avant l'été,
- 126 855 € pour l'enfouissement des réseaux, la « rue de la forge » fera l'objet de la 1^{ère} tranche
- 12 103 € pour diverses acquisitions de biens,

Le lotissement de « Coët-Nostra » fait l'objet d'un budget annexe et d'une comptabilité dite de stocks. Les terrains viabilisés sont en vente au prix de 40 € le m².

Acquisition de matériels et autres travaux

Le broyeur d'accotement va être remplacé par un matériel de même type. A la cantine, des aménagements au niveau de la buanderie et de la légumerie vont être réalisés en régie. Au niveau du cimetière, une réflexion va être menée (reprise des allées...).

Licence IV de débit de boisson : La licence du « Thérèza » acquise par la Commune sera exploitée du 11 au 18 avril 2014 dans la salle des associations située 2, bis rue des Ecoles. Elle sera ensuite cédée au repreneur de l'établissement de Kéroret.